



Entretien des talus et des haies

Par **serre**, le **09/06/2008** à **09:53**

Existe t'il une réglementation qui fixe pour un propriétaire agriculteur ou non, une obligation d'entretien des talus?
quelle procédure a suivre pour obtenir satisfaction?

Qui a la responsabilité de l'entretien d'une haie située entre la mer et un chemin de grande randonnée? qu'elle est la hauteur maximale autorisée pour un tel type de haie qui en fait dans son état actuel d'abandon empeche de voir le paysage depuis le chemin "maritime" précisé ci dessus.

merci